

PRINTEMPS - ETE 2024

Samedi 16 et dimanche 17 mars 2024

Organisée par l'APE de MIEUSSY

REGLEMENT

ARTICLES MIS EN VENTE

Liste des articles acceptés :

- Vêtements d'enfants printemps-été de 0 à 16 ans
- Vêtements de grossesse printemps-été
- Accessoires, chaussures printemps-été
- Matériel de puériculture (lits, porte-bébé, sièges auto, poussettes, chaises hautes, chauffe-biberon, etc...)
- Jouets, jeux de société et de plein air, livres, peluches, vélos, etc...

*Tous les jeux, jouets et appareils, devront être en état de marche et propres.
Les vêtements devront être propres et utilisables (pas de fermeture éclair défectueuse...).*

PREPARATION : liste et étiquetage

- Dès la création d'un compte utilisateur (ouverture des inscriptions à partir du 15 février uniquement) sur le site <https://www.ape-mieussy.fr> votre inscription est validée. Le nombre de participants étant limité, nous sommes chaque année contraint de refuser des inscriptions : **nous comptons donc sur votre présence le jour J** (en cas d'inscription non honorée, l'inscription ultérieure vous sera refusée).
- Une lettre est automatiquement générée par le logiciel et attribuée à votre liste de dépôt dès que vous avez créé votre compte.
Merci de bien conserver votre mot de passe, qui vous sera nécessaire pour vous connecter ultérieurement sur le site et accéder à votre liste de dépôt ainsi qu'à vos étiquettes.
- Une fois les formalités d'inscription complétées, vous devrez donner une description de chaque article ou lot mis en vente, leur attribuer un prix et en indiquer la taille/la pointure.
Chaque article ou lot mis en vente se verra attribué un numéro automatiquement généré par le logiciel (en plus de la lettre).
Les descriptions que vous indiquez sont très importantes car elles permettent de connaître les articles composant un lot de dépôt.
Attacher les chaussures ensembles, les boîtes se perdent.
NB : en cas de confection de lot, merci de vous limiter à 3 articles par lot.
- Vous pourrez remplir votre liste de dépôt en plusieurs fois et ce jusqu'au mercredi 13 mars 2024 à 20h, date de clôture des listes.
Pensez bien cliquer sur « enregistrer » après chaque modification apportée à votre liste pour ne pas perdre le travail effectué.
- **Une fois la liste entièrement complétée, le logiciel génère automatiquement les étiquettes que vous devrez imprimer (sur du simple papier les étiquettes ne tiennent pas, il faut soit les plastifier, soit les coller sur du carton...Ne pas les accrocher avec une épingle à nourrice, elles sont trop fragiles. Accrocher solidement à l'article ou au lot mis en vente. Pour vous aider à**

attacher les étiquettes, vous trouverez un emplacement spécial pour la perforation.

NB : chaque étiquette reprend la lettre attribuée à la liste, le numéro généré pour l'article ou au lot, la description, le prix, la taille et **un QR Code qui sera scanné au moment de la vente**

- **Attention particulière pour les CD, cassettes vidéos, jeux vidéo et DVD :** Merci d'accoler les étiquettes automatiquement générées sur les boîtes (ou lots de boîtes) VIDEES de leur contenu. En effet, nous vous prions de bien vouloir placer les disques ou cassettes dans une enveloppe sur laquelle sont repris la lettre de votre liste de dépôt, le numéro associé à cet article ou lot et le prix (enveloppe à ne pas fermer avant notre contrôle lors du dépôt).

- Une fois votre liste complétée, les articles ou lots étiquetés, nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes de Mieussy le vendredi 15 mars 2024 pour le dépôt (*cf le paragraphe ci-dessous*). **Vous devrez impérativement imprimer 1 exemplaire de votre liste et l'apporter le jour du dépôt en même temps que vos articles à vendre.** En effet, le dépôt ne sera pas autorisé si la personne déposante n'est pas en possession de sa liste « papier » le jour du dépôt (ni si les étiquettes ne sont pas accrochées aux articles/lots).

- Vous pourrez, tout au long du week-end suivre en direct l'évolution de vos ventes, en vous connectant sur le site <https://www.ape-mieussy.fr>, muni de vos identifiant et mot de passe.

- A la fin du week-end, nous vous donnons rendez-vous **le dimanche 17 mars 2024 à 18H (ou plus tôt)** à la salle des fêtes de Mieussy, pour récupérer vos invendus et le montant perçu par vos ventes (*cf le paragraphe ci-dessous*).

DEPOT

Les dépôts auront lieu : **vendredi 15 mars 2024 à partir de 13H30 et jusqu'à 21H00**

Une commission est prélevée par l'APE de Mieussy au moment du dépôt :

- 0,30 € par ligne (soit par article ou lot de maximum 3 articles) de moins de 15 euros
- 1 € par article ou lot d'un prix supérieur ou égal à 15 euros

Le règlement de cette commission vous sera demandé lors du dépôt et ne sera pas déduite du montant des ventes effectuées au cours de la bourse.

VENTE

L'accès à la vente s'étale sur 2 jours :

- Le samedi 16 mars 2024 de 8H30 à 19H (***avec un accès prioritaire aux bénévoles et aux femmes enceintes dès 8h***)
- Le dimanche 17 mars 2024 matin de 9H à 13H uniquement

N'hésitez pas à venir nous rendre visite tout au long du week-end et pensez à prendre vos sacs / cabas pour y glisser vos achats.

CB acceptée

RECUPERATION

Pour la récupération de vos invendus et la remise du montant de vos ventes, **merci de vous présenter à 18H le dimanche 17 mars 2024** à la salle des fêtes de Mieussy.

Cet horaire peut être amené à être modifié en fonction de l'avancement du rangement par les membres de l'APE et les bénévoles : merci de rester joignable au cours de l'après-midi.

NB : Le montant de vos ventes vous sera réglé après déduction des 10% reversés à l'APE

L'APE décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol, malgré notre vigilance.

Pour tous renseignements complémentaires, merci d'écrire à l'adresse e-mail :
contact@ape-mieussy.fr